

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SÉANCE DU 29 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf février,

Nombre de conseillers :

- en exercice : 22
- présents : 16
- votants : 18

Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne sous la présidence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Date de convocation du conseil d'administration : 25 janvier 2016.

N° 2016-2-C

Présents :

Monsieur Stanislas ALFONSI, directeur de cabinet de Madame la Préfète de la Vienne.

Mesdames Marie-Jeanne BELLAMY, Marie-Renée DESROSES, Karine JOURNEAU, Pascale MOREAU, Lydie NOIRAUT, Véronique WUYTS-LEPAREUX ; Messieurs Gilbert BEAUJANEAU, Jean-Daniel BLUSSEAU, Henri COLIN, Benoît COQUELET, Michel GINGREAU, Abderrazak HALLOUMI, Jean-Louis LEDEUX, Alain PICHON, Édouard RENAUD, Jean-Marie ROUSSE, membres du conseil d'administration.

OBJET :

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2015 -
AFFECTATION DES
RÉSULTATS**

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Colonel Matthieu MAIRESSE, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne ; Colonel Etienne LEROY, médecin-chef ; Capitaine Eric PASQUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vienne ; Lieutenant Pascal QUINQUENEAU, Adjudant Stéphane DESROCHES, Adjudant Anthony LAMY, représentants des sapeurs-pompiers ;

Assistaient également à la séance :

**DOMAINE
FINANCES**

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint ; Lieutenant-colonel Michel GENTILLEAU, chef du pôle compétences et moyens opérationnels ; Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef du pôle mise en œuvre opérationnelle ; Monsieur Olivier PICHOT, payeur départemental ; Monsieur Eric DROUULT, chef du pôle administration-finances ; Madame Nathalie ALEXANDRE, chef du pôle adjoint administration-finances.

MOTS CLES

Budget – compte
administratif - exercice
2015 – affectation des
résultats

Absents excusés :

Mesdames Isabelle BARREAU-ENON, Rose-Marie BERTAUD, Anne-Florence BOURAT, Joëlle PELTIER, Séverine SAINT-PÉ, Messieurs Jean-Pierre ABELIN, François BOCK, Philippe BROTTIER, Michel BUGNET, Dominique CLÉMENT, Olivier KIRCH, Gilles MORISSEAU, Benoît PRINCAY, Daniel TREMBLAIS.

**SERVICE
EMETTEUR
FINANCES**

Pouvoirs :

Madame Joëlle PELTIER, pouvoir donné à Monsieur Abderrazak HALLOUMI ; Monsieur Dominique CLÉMENT, pouvoir donné à Madame Marie-Jeanne BELLAMY.

Résultat du vote :

- voix « pour » : 18
- voix « contre » : 0
- abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants ;

Accusé de réception en préfecture
086-288600224-20160229-CA_2016-2-C-DE
Date de télétransmission : 01/03/2016
Date de réception préfecture : 01/03/2016

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 ;

Considérant les motifs invoqués dans le rapport introductif de Madame la Présidente repris ci-après :

Dans le cadre de la circulaire M61, le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement.

Le rappel des résultats de l'exercice 2015 constatés au compte administratif dans la délibération n° 2016-2-B est le suivant :

Résultats de l'exercice	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
Section de fonctionnement			
DEPENSES	26 895 123,37 €	26 186 608,32 €	0.00 €
RECETTES	26 895 123,37 €	25 774 475,09 €	0.00 €
SOLDE		- 412 133,23 €	
Section d'investissement			
DEPENSES	7 910 142,00 €	4 806 673,33 €	- 1 274 122,94 €
RECETTES	7 910 142,00 €	4 785 849,37 €	
SOLDE		- 20 823,96 €	- 1 274 122,94 €

A ces soldes, il convient d'ajouter les résultats des années antérieures et les restes à réaliser de l'année :

Section	Solde 2015	Résultat antérieur cumulé	Restes à réaliser cumulés dépenses	Résultat cumulé 2015
fonctionnement	- 412 133,23 €	1 403 155,74 €	0,00 €	991 022,51 €
investissement	- 20 823,96 €	3 300 574,20 €	- 1 274 122,94 €	2 005 627,30 €

*Madame la Présidente propose d'affecter au budget 2016, en excédent reporté à nouveau sur la section de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2015, soit **991 022,51 €**.*

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

- L'affectation au budget 2016, en excédent reporté à nouveau sur la section de fonctionnement, de l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2015, soit 991 022,51 €.

Fait et délibéré à la direction départementale du service d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, le 29 février 2016.

La Présidente du conseil d'administration,



Mme Marie-Jeanne BELLAMY